

**UNFPA Management Response to: EVALUATION DU 4ème PROGRAMME DE PAYS UNFPA/DJIBOUTI : RAPPORT FINAL**

**Evaluation Coverage Time Period: 2013-2017**

**Year of Management Response: 2016**

Recommendation Title	Recommendation	Accepted / Not Accepted	Priority	Action Title	Action Description	Estimated Implementation Date
<p>1. Recommandation pour conclusion stratégique 1 sur la maîtrise stratégique dans le cadre du CP4</p>	<p>1. La maîtrise stratégique de la coopération entre l'Etat de Djibouti et l'UNFPA nécessite un plan de renforcement intersectoriel définissant des priorités à court, moyen et long termes, pour renforcer les systèmes portant les interventions et rendre l'environnement facilitant. Un tel plan visera à améliorer la participation inclusive des parties prenantes nationales (Etat, société civile, privé, communauté) à travers des cadres fonctionnels de coordination, des partenariats formels décentralisés et des mécanismes d'incitation et de renforcement de la qualité et des résultats. Le plan sera assorti d'un mécanisme de suivi placé sous l'autorité d'une instance supérieur de l'Etat. Le plan mettra en priorité: Le passage à l'échelle de la mobilisation des ressources financières: L'amélioration de la disponibilité des intrants de santé; La rationalisation des ressources humaines; L'optimisation de l'efficacité des stratégies d'intervention; Le respect des engagements des parties par-delà les changements; institutionnels internes; Le renforcement des systèmes de statistiques sectoriel et du suivi-évaluation; L'augmentation de la capacité institutionnelle du bureau pays UNFPA</p>	<p>Accepted</p>	<p>High</p>	<p>1.1 Prendre en compte les recommandations du CPE dans la formulation du CPD 2018-2022</p>	<p>1.1 Sous la coordination du Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération Internationale, cette recommandation est prise en compte lors de la formulation du programme de pays 2018-2022 qui est aligné sur la stratégie nationale, Djibouti Vision 2035, aux priorités dans les plans de développement nationaux et sous-nationaux de la Stratégie de croissance accélérée pour la promotion de l'emploi 2015-2019, et 17). La formulation du CPD est réalisée de manière inclusive assurant la participation des parties prenantes (gouvernements, sociétés civiles, privé, communautés). Le Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement (PNUAD) 2018-2022 constitue aussi une plateforme de coordination. Le cadre de résultat du CPD est aligné au Cadre des résultats de l'UNDAF. L'UNFPA assure le Lead du groupe M&amp;E UNDAF</p>	<p>12/31/2018</p>

2. Recommandation sur la pertinence (Q1)	2. Le BP devrait améliorer prise en compte des priorités nationales, des besoins des bénéficiaires et l'exhaustivité de la MEO.	Accepted	Medium	2.1 Prendre en compte les besoins des bénéficiaires dans la planification du programme pays à travers une participation inclusive des parties prenantes pour une exhaustivité de la mise en œuvre de programme	2.1 L'UNFPA collabore avec ses partenaires d'exécution - Gouvernement, organisations non gouvernementales, leaders communautaire et religieux pour identifier les problèmes, planifier et mettre en œuvre son programme de pays. A cet effet, il veille à une diversification de partenaires et à une couverture plus exhaustive en mettant sur les zones rurales enclavées.	12/31/2018
3. Recommandations sur la réactivité (Q2)	3. La planification ou la stratégie préparation des crises humanitaire ultérieures est à renforcer. Il y a à prévoir une analyse des besoins plus exhaustive et une stratégie de mobilisation des ressources plus ambitieuse, diversifiée et efficace en vue d'assurer : (a) des- prestations conviviales pour les jeunes sinistrés, (b) la prise en charge de l'évacuation des complications obstétricales, (c) la réponse au maximum de crises, (d) l'autonomisation économique des femmes réfugiées et (e) la continuité des services réguliers du programme sur l'ensemble du territoire.	Accepted	High	3.1 Planifier des interventions de préparation aux situations de crise humanitaire	3.1 Intégration des interventions humanitaires et de développement tout en renforçant la résilience individuelle, communautaire, institutionnelle, en maintenant en même temps un fonds d'urgence et les capacités d'intervention d'urgence suffisantes pour répondre aux urgences humanitaires. Le CO renforcera ses capacités en termes de réactivités à travers la mise en œuvre du Minimum Preparedness Plan MPA	12/31/2018
4. Recommandations sur l'efficacité (Q3)	4. En vue de garantir la lisibilité de l'efficacité des interventions du prochain programme de pays, l'UNFPA devra mobiliser une expertise de suivi-évaluation adéquate. Une telle expertise travaillera à une meilleure articulation de la logique d'intervention et une élaboration pertinente du cadre des résultats.	Accepted	Medium	4.1 Mobiliser une expertise technique en suivi évaluation	4.1 Lors de l'élaboration du Programme, le Bureau a sollicité l'appui technique du bureau régional pour une meilleure articulation du cadre de résultat du programme. La planification du plan d'action du programme 2018-2022 a été formulé avec une expertise technique nationale en suivi évaluation afin d'assurer une cohérence avec le cadre de résultat dans la logique des interventions thématiques	12/31/2018

<p>5. Recommandations sur l'efficacité des interventions SSR (Q4-SSR)</p>	<p>5. En vue d'améliorer la performance des indicateurs de produit en matière de SSR, l'UNFPA devra combler les gaps observés aux niveaux des déterminants de la performance à travers: Le choix d'indicateurs renseigné par les données de routine; Le renforcement des capacités des acteurs pour renseigner les indicateurs à documentation complexe; Le renforcement de la capacité du BP à mobiliser les financements et ressources budgétisées/planifiées; La contribution à la réduction des obstacles à l'offre des services SR par le plaidoyer et l'implication dans le renforcement des systèmes de la santé, du social et de la jeunesse; La diversification des partenaires contractuels (PTA) en matière de SSRAJ et l'appui au renforcement de la coordination et du suivi des programmes de coopérations du SNU avec la partie nationale; La priorisation du développement des centres amis des jeunes</p>	<p>Accepted</p>	<p>High</p>	<p>5.1 Améliorer la performance du programme</p>	<p>5.1 Sur la base des leçons apprises, le BP met l'accent sur une très grande participation des partenaires dans la planification et l'identification d'indicateurs réalistes réalisables y compris les indicateurs de processus et le reporting. Dans le cadre du suivi des programmes, le BP contribuera, avec UNCT, à l'atelier de renforcement en RBM des partenaires. Dans l'optique de diversifier les partenaires, le CO a identifié 2 nouveaux partenaires stratégiques; l'un pour renforcer les capacités techniques des prestataires de santé à travers la mise à jour et la vulgarisation des normes et procédures SR à l'Ecole des Sages femmes; l'autre pour la mise en oeuvre du programme SSRAJ à travers les réseaux des jeunes .</p>	<p>12/31/2018</p>
<p>6. Recommandation sur l'efficacité des interventions Genre et Droits Humains (Q4-Genre)</p>	<p>6. Afin d'améliorer l'atteinte des résultats de produits, au-delà des extrants, le BP devrait prendre les mesures suivantes: La consolidation des acquis en matière de Genre et VFG, y compris ceux en faveur de la lutte contre les MGF; La facilitation du renforcement des compétences des institutions nationales, de la société civile et des leaders communautaires en matière de genre et droits, en plus des activités pertinentes en cours, en vue de réduire substantiellement les VBG; L'appui à la mise en œuvre d'activités de plaidoyer dans la cadre du programme conjoint UNFPA/UNICEF de lutte contre l'excision et de VFG/Promotion des Droits humains; L'appui à la mise en œuvre de la Politique Nationale Genre et ces mécanismes de coordination; La mobilisation des ressources additionnelles pour la promotion du genre et la lutte contre les VFG.</p>	<p>Accepted</p>	<p>High</p>	<p>6.1 Améliorer la performance du programme genre</p>	<p>6.1 Le CO met en place des supports techniques pour l'amélioration du mécanisme de coordination et de réponse intégrée GBV-FGM, Le plaidoyer du programme conjoint MGF est mené avec l'appui de coordination nationale dans le cadre de la contextualisation du programme MGF. Le CO initie un partenariat stratégique avec la commission nationale des Droits de l'Homme prévoyant des interventions de mise à l'échelle de la compréhension des droits reproductif pour assurer le suivi et le reporting sur la mise en application des mesures en faveur des droits reproductifs en particuliers les GBV-FGM.</p>	<p>12/31/2018</p>

7. Recommandation sur l'efficacité des interventions P&D (Q4-P&D)	7. L'UNFPA devra renforcer l'intégration des projections démographiques dans les plans et programmes de développement du pays dans le cadre d'un effort conjoint/harmonisé avec les partenaires techniques et financiers à court et moyen termes, à travers: La poursuite du renforcement des capacités techniques des parties prenantes (DISED, ministères, institution d'enseignement supérieur ou de recherche, SNIS, CEIO) en matière de collecte, exploitation et utilisation des données pour le développement; La généralisation de l'utilisation des bases de données pertinentes; La poursuite de l'appui à la coopération Sud-Sud en matière de P&D.	Accepted	High	7.1 Améliorer la production et la dissémination de données fiables sur la population	7.1 Le CO poursuit le renforcement de capacités des parties prenantes en matière de collecte et d'analyse des données. Le CO intègre dans les interventions du programme la vulgarisation et le plaidoyer politique pour la capture du Dividende Démographique et les projections démographiques pour leur prise en compte dans la planification des programmes et plans nationaux	12/31/2018
8. Recommandation pour la durabilité (Q5)	8. Le BP devrait renforcer les capacités de collecte de fonds ou Fundraising et l'autonomie programmatique à tous les niveaux et passer à l'échelle la participation du niveau communautaire.	Accepted	High	8.1 Intensifier les actions de mobilisation de ressources	8.1 Le CO met à jour le mapping des partenaires techniques et financiers à travers lequel il initie une approche de mobilisation de ressources pour l'appui à la mise en oeuvre du programme 2018-2022. Le CO identifie des programmes conjoints avec le système des Nations Unies pour mobiliser conjointement des ressources dans le cadre des résultats de l'UNDAF	12/31/2018
9. Recommandation Q6 sur la Coordination UNCT	9. Le BP devrait contribuer à renforcer la fonctionnalité des instances de l'UNCT, analyser et gérer les risque de discordes inter-agence d'une part, et faire le plaidoyer auprès du siège de l'UNFPA pour la mise en place d'un bureau répondant à un minimum standard de fonctionnalité d'autre part. Le BP devrait aussi partager son CPD avec UNCT.	Accepted	Low	9.1 Contribuer au renforcement de UNCT	9.1 A travers la participation aux différents groupes thématiques de UNCT, le CO contribue au renforcement des instances de UNCT. Le CPD ainsi que les interventions annuelles planifiées sont partagés avec UNCT pour une meilleure coordination et complémentarité.	12/31/2018
10. Recommandation Q7 sur la Valeur Ajoutée UNFPA	10. Le BP devrait passer à l'échelle le fundraising et assurer l'émulation des bénévoles communautaires.	Accepted	High	10.1 Initier des interventions en faveur du fundraising et la pérennisation des actions communautaire s	10. 1 Le CO identifie des interventions de mise à l'échelle du fundraising en appui aux actions communautaires dans les zones rurales y compris les bailleurs de fonds bilatéraux et le secteur privé	12/31/2018